

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
*Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.*
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

St Onge,
rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Église, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centims pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : Rév. M. J. R. ROY.

Administration : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Chronique du pèlerinage, 73 — La fête de sainte Anne 76 — La fête des noces d'argent 78 — Mort de Mgr Racine, 86 — Bulletin, 87 — Actions de grâces, 89 — Recommandations, 90 — Dons, 91.

CHRONIQUE DU PELERINAGE.

Le 9 juillet dernier, dimanche après-midi, à 3 hres plus de 700 personnes étaient réunies dans le sanctuaire de notre sainte Patronne, à la Pointe-au-Père, c'étaient des ligueurs du Sacré-Cœur de Jésus.

A la clôture d'une retraite à Ste-Flavie, les RR. PP. Pichon et Proulx, S. J., avaient exprimé le désir que les membres des ligues de Rimouski, de St-Anaclet et de N.-D. de Lourdes, s'unissent à leurs nouveaux confrères en un commun pèlerinage, pour renouveler ensemble leurs promesses et s'encourager à les observer fidèlement.

Leur appel fut entendu : l'église était littéralement remplie. Les ligues organisées étaient arrivées au sanctuaire en procession, bannières en tête, chantant en chœur le cantique du pèlerinage. Plusieurs membres du clergé étaient présents, entre autres MM. le chanoine L. Rouleau, M. Bilodeau, P., J. Saucier et les R. R. C.-G. Fournier, P.-C. Côté, J.-D. Rioux, J.-R. Roy, J.-A. Ouellet, E. Roy.

Le cantique de la Ligue chanté avec entrain par une telle masse de voix est quelque chose d'émouvant.

Le R. P. Proulx dans une belle allocution commenta ces paroles de David : *O quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* Qu'il est bon, qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble ! Que la charité règne dans notre ligue. Bannissons de nos rangs toute division politique ou autre ; bannissons l'esprit de jalousie, qui ronge notre population. Soyons tous enfants d'une même famille, frères de Jésus, petits fils de la bonne sainte Anne. Cette tendre mère, du haut du ciel, contemple en ce moment avec joie ses enfants privilégiés dans ce pieux sanctuaire. Cimentons notre union. Qu'il n'y ait plus qu'un cœur et qu'une âme au service de Jésus. Dans ce sanctuaire où Dieu se plaît à répandre ses faveurs, ranimons notre foi, retrempons notre courage. Renouvelons nos promesses ; scellons-les de notre sang, pour y être fidèles toujours. Sainte Anne aidera notre faiblesse. La paix et la joie régneront dans les familles. Les yeux fixés sur l'étendard du Sacré-Cœur, toujours en avant ! là est la récompense, le bonheur de la vraie charité !

M. le curé de Rimouski, après la bénédiction du S. Sacrement, formula au nom de tous les promesses de la

Ligue : promesses de combattre le blasphème, de ne jamais entrer aux cabarets pour y boire, de s'approcher de la sainte table quatre fois l'an.

Après la vénération de la relique de sainte Aune, les ligneurs s'en retournèrent en procession, comme ils étaient arrivés.

Ces démonstrations de foi et de piété, comme au reste on peut en être souvent les témoins à notre sanctuaire, sont des scènes inoubliables, des spectacles que la religion catholique seule sait donner.

Le même jour, à 7 hrs du matin, les Rvdes Sœurs de la Charité à Rimouski avaient fait leur pèlerinage annuel. Le vingt juin précédent, elles avaient amené leurs pieuses élèves.

Le 18 juillet 350 pèlerins des paroisses de St-Mathieu et de St-Simon sont venus à notre sanctuaire avec leurs pasteurs prier et bénir sainte Anne, leur bonne et tendre mère.

Les habitants de l'arrondissement du quai, à Rimouski, avaient choisi jeudi, le 20, pour venir présenter leurs hommages à leur sainte protectrice et lui demander de s'intéresser à tous ceux qui leur étaient chers.

Le lendemain, à la suite de ses 40 heures, M. le curé de St-Valérien conduisait 225 de ses paroissiens. On voulait bénir Dieu des grâces qu'il avait accordées, on sollicitait de sainte Anne la faveur d'y correspondre fidèlement.

Le 23 juillet, belle et touchante cérémonie : la paroisse de St-Anaclet en entier accourait à notre sanctuaire. Procession, bannières, chant, entrée solennelle, etc., tout avait été pour faire de ce pèlerinage une démonstration vraiment imposante et édifiante.

Le 4 et 8 d'août, après la visite pastorale de Sa Grandeur Mgr de Rimouski, chacune des deux paroisses de N.-D. du Sacré-Cœur et de Ste-Cécile du Bic vinrent visiter le sanctuaire de notre sainte Patronne. Nous pouvions compter 200 pèlerins de la première et 325 de la seconde. Le recueillement des fidèles était vraiment édifiant.

Outre les pèlerinages organisés, c'est par milliers que nous comptons les personnes qui sont venues aux pieds de sainte Anne, dans le mois qui lui est consacré, pour remercier cette bonne Mère, ou lui demander quelques faveurs. Cet empressement des fidèles a dû toucher le cœur de la tendre Aïeule du fils de Dieu ; et nous sommes sûrs, elle y a répondu par d'abondantes bénédictions.

De ces pèlerins nous avons été heureux de compter quatre groupes venant de la Côte Nord, des Sept-Isles et d'ailleurs. Quelques sauvages vinrent aussi sous la direction du R. P. Arnaud. C'est la première fois que nous sont arrivés des pèlerins venant de ce pays lointain. Sans doute que sainte-Anne les a récompensés d'autant plus que les sacrifices qu'ils se sont imposés, ont été plus grands.

LA FÊTE DE SAINTE ANNE.

Dans toutes les paroisses du pays, la fête de sainte Anne est célébrée avec une grande solennité et beaucoup de piété. Toujours les fidèles en grand nombre s'approchent du S. Sacrement en cette occasion. La dévotion à sainte Anne semble être une des dévotions favorites des canadiens-français. Partout où s'élève une église canadienne sur le sol américain, un autel est érigé en l'hon-

neur de sainte Anne, ou au moins une statue de la sainte Patronne orne le sanctuaire. Cette dévotion, notre peuple la tient de ses ancêtres. Puisse-t-il toujours y être fidèle ! Puisse cette fidélité être la sauve-garde de sa nationalité ! Puisse en retour la sainte Mère de Marie Immaculée le conserver ferme dans sa foi, attaché à ses traditions ! C'est son salut !

Dans les temples qui sont spécialement consacrés au culte de cette Sainte Patronne, on le comprend, la solennité revêt un cachet tout particulier par le nombre de prêtres et de fidèles qui toujours s'empressent d'y accourir. Cette année, comme d'habitude, le Sanctuaire de la Pointe au Père, toute la journée, était littéralement rempli. Plusieurs cents personnes s'approchèrent de la Sainte Table. Parmi les prêtres présents, on remarquait MM. les chan. J.-B. Blanchet, M. Bilodeau, P.-J. Saucier, R.-Ph. Sylvain, R. R. MM. Gaudin, D. Lebel, A. Dion, R. M. A. Leblanc, de St-Gabriel chanta la grand'messe et MM. J.-A. Ouellet et F.-X. Ross servirent comme diacre et sous diacre. M. Gaudin fit le sermon.

Le dimanche, solennité de la fête, Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais passa la journée à Ste-Anne. Il donna à la grand'messe une magnifique instruction, développant ces paroles de la sainte écriture : *Gloria et divitiæ in domo ejus.* " La gloire et les richesses sont dans sa maison." Ps. CXI, v. 3.

Oui, sainte Anne ! elle est glorifiée par la terre et le ciel. Son sanctuaire retentit des louanges les plus belles. La voûte de son temple résonne des chants de la plus vive reconnaissance. En son cœur on trouve la tendresse, la bonté, la miséricorde, en ses mains la puissance, la force

la générosité. Aux pieds de ses autels nous obtenons consolation dans nos peines, soulagement dans nos souffrances, secours dans nos misères, abondance de toute sorte de grâces et de bénédictions. Oui, oui, glorieuse et riche est cette aimable et sainte Mère !

LA FÊTE DES NOCES D'ANGENT.

Le 19 et 20 juillet dernier étaient, comme nous l'avons déjà annoncé, des jours de vives réjouissances à St-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte : les fidèles de cette paroisse célébraient le vingt-cinquième anniversaire de la consécration sacerdotale de leur vénérable curé, M. le chanoine L.-J. Langis. Cette fête naturellement, à cause de la haute fonction de Vicaire Général de ce diocèse que remplit en même temps ce prêtre distingué, devait revêtir une solennité particulière. Les fidèles de l'Isle-Verte l'ont compris. Ils ont voulu fêter dignement leur pasteur. Les succès ont répondu à leurs désirs.

M. le chanoine Louis-Jacques Langis est né dans la paroisse de Rimouski le 26 février 1843. Après des études très brillantes au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 6 juin 1868. La Providence voulut qu'il consacrat les 15 premières années de son sacerdoce à la formation de la jeunesse. Ces années furent certes bien remplies. Quelle activité il déploya au collège de Lévis, dont il fut un des principaux organisateurs, et au séminaire de Rimouski qu'il dirigea pendant 8 ans dans les jours difficiles que l'on sait. Mais ses forces manquèrent à son dévouement. En 1883 il se vit obligé d'abandonner une tâche à laquelle il avait voué ses talents et son éner-

gie, pour en accepter une autre de non moins de zèle et de charité, mais plus paisible et moins épuisante, l'exercice du saint ministère au service des âmes dans la direction d'une paroisse : il fut nommé curé de l'Isle-Verte. Mais c'était dans des circonstances où son activité n'eut certes pas à se ralentir. Dieu le voulait sur cet autre théâtre, sur ce champ de nouveaux labeurs à un époque où un homme de sa fermeté et de son habileté était devenu nécessaire. Le Ciel a béni ses efforts. En 1891, Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, qui depuis longtemps avait su apprécier ses qualités et ses talents, voulut se l'associer dans l'administration du diocèse en l'appelant au poste honorable de Vicaire Général.

Voilà les 25 années de sacerdoce de leur vénéré pasteur que les paroissiens de l'Isle-Verte ont voulu saluer avec respect et reconnaissance. Ils ont exprimé leurs sentiments dans une magnifique adresse qui a été lue par M. Calixte Michaud. Faute d'espace nous ne pouvons en donner qu'un résumé succinct :

Nous désirions depuis longtemps témoigner notre gratitude, nous sommes heureux de le faire en ce joyeux anniversaire. Vingt-cinq ans de sacerdoce, vingt-cinq ans de travaux, d'actes d'abnégation et de sacrifices. Pour vous cette période a été de plus, une série continue d'œuvres accomplies, de difficultés réglées, de questions résolues, qui excite l'admiration. Le champ fécondé par vos sueurs est vaste, et la moisson qui le couvre, abondante. Durant les quinze années que vous avez consacrées à l'éducation de la jeunesse au Collège de Lévis, aux Séminaires du Québec et de Rimouski, vous avez déployé un dévouement qui vous donne une place distinguée parmi les coopérateurs de cette œuvre.

Les travaux accomplis au milieu de nous ne sont pas moins fructueux. Vous avez travaillé à servir nos intérêts de toute sorte avec un zèle infatigable. A votre arrivée dans la paroisse, les finances de la fabrique étaient en mauvais état, l'église et le presbytère menaçaient ruine et nous n'avions guère de sacristie. A peine étiez-vous au milieu de nous, que d'un coup d'œil électrique et sûr, vous avez mesuré ce qu'il y avait à faire, et l'action suivant l'idée de près, vous avez en quelques années complété tous ces détails. L'œuvre que vous avez accomplie ici est une œuvre solide et durable qui redira bien haut votre nom à nos neveux. Mais à votre prodigieuse activité, à votre vaste intelligence, il fallait un champ d'action plus étendu que celui d'une paroisse. L'éminent évêque de Rimouski, avec sa parfaite connaissance des hommes, l'a bien compris, en vous nommant son Vicaire Général. L'inquiétude que vous ne fussiez obligé de nous quitter pour remplir vos nouveaux devoirs, nous a empêchés de célébrer cet événement avec toute la solennité qu'il méritait. Aujourd'hui, avec la plus vive allégresse, nous vous félicitons de la confiance dont notre premier pasteur vous a honoré.

Daignez agréer nos félicitations et nos remerciements. Veuillez accepter comme tribut de reconnaissance, ces humbles cadeaux qui vous rappelleront le souvenir de cette fête. Que vos jours soient longs et remplis de bonheur !

M. le Grand-Vicaire répondit avec l'abondance et la facilité qu'on lui connaît.

Il a exprimé à ses paroissiens combien ces démonstrations lui causaient de joie, les a remerciés pour leur générosité extraordinaire, les cadeaux offerts sont nom-

breux et de grande valeur. Il leur a dit qu'il voudrait bien mériter tous les éloges que contenait leur adresse ; mais, a-t-il dit, quand la vie est un peu avancée et qu'on examine le chemin parcouru, on reconnaît que l'homme est bien faible et ses forces limitées.

Il a admis cependant que les miséricordes de Dieu à son égard ont été grandes et que, sorti d'une famille bien modeste de cultivateurs, il avait pu, en rencontrant sur son chemin des âmes bien sympathiques, arriver à cet état vénérable de la prêtrise dont il se reconnaît bien indigne.

Il se rappelle avec joie les années qu'il a consacrées à l'enseignement et à la direction de la jeunesse ; il est heureux de voir que son peuple comprend l'œuvre du clergé en fait d'éducation et est à l'unisson avec le grand nombre, ceci dédommage de certaines criaileries où ne domine pas la note de la reconnaissance. Enfin il parle des travaux pour les édifices religieux accomplis dans la paroisse depuis dix ans. Il recommande à ses paroissiens de ne pas lui faire la part trop large dans ces améliorations il a dirigé le mouvement, utilisé la bonne volonté ; la grande part revient à ceux qui par leurs sueurs et leurs deniers ont amené ce résultat qui réjouit tous les cœurs.

Il demande le secours de leurs prières, afin que le reste de sa carrière qu'il souhaite de terminer dans l'Isle-Verte, soit féconde en bonnes œuvres et soit utile à ceux qui lui sont confiés.

Il invite finalement tous ses paroissiens à se montrer reconnaissants envers Monseigneur de Rimouski qui a bien voulu élever leur curé à la position honorable de Vicaire Général, honneur qu'il déclare être bien au-dessus de son mérite.

Toute l'assistance a été invitée ensuite à visiter les cadeaux. Outre les magnifiques argenteries offertes par la paroisse, M. le Grand Vicaire a reçu beaucoup de cadeaux de la part de particuliers de l'Isle-Verte et d'ailleurs. Ses anciens vicaires et son vicaire actuel lui ont présenté son portrait peint à l'huile, de grande dimension, et richement encadré.

La soirée eut un aspect vraiment enchanteur, Le ciel était serein la température calme et tiède, l'atmosphère embaumée du parfum qui s'exhalait des plantes et des fleurs : la nature aussi semblait se réjouir. Tout le village était magnifiquement pavoisé. Sur une élévation, en face de l'église, on lançait avec grand succès un superbe feu d'artifice. Puis on fit l'illumination des maisons du village : c'étaient des VIVAT, des 25 de feu qui brillaient de chaque côté de la voie ; c'étaient des ballons s'élevant pour s'enflammer dans les airs ; c'étaient des jets de feu, des fusées, mais toutes pacifiques, s'élançant et serpentant au dessus de nos têtes en couleurs les plus variées ; plus de 450 lanternes chinoises pouvaient être comptées et des milliers de lumières.

Le lendemain, 20 juillet, Monsieur le Grand-Vicaire célébra solennellement. Deux de ses anciens vicaires, les RR. MM. Cayouette et Chouinard servirent comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, malgré les fatigues de sa récente visite pastorale, pour montrer sans doute la haute estime qu'il portait à son digne Vicaire Général, avait voulu prendre part à la joie de son peuple, et rehausser par sa présence l'éclat de cette fête ; il assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines Fournier et Rouleau.

Le chœur de l'orgue aidé de MM. René Lindsay et Abel Guimond, avec Dame C.-G. Bertrand, comme organiste, et M. l'abbé Frère vicaire, comme directeur, a exécuté la Messe de *Ste-Thérèse de la Hache*. Les solos *Christe* et *Agnus Dei* ont été faits par M. R. Lindsay et *Deum de Deo* par M. T. Beaulieu. Au graduel M. Beaulieu a chanté un *Ave Maria* de Cherubini. Tous les assistants ont apprécié très favorablement la manière dont le tout avait été rendu. Nos félicitations à qui de droit.

Mais Mgr l'évêque de Rimouski est confrère d'ordination de M. le Grand-Vicaire, et conséquemment lui aussi célébrait ses noces d'argent. Aussi les fidèles de l'Isle-Verte ont-ils été particulièrement heureux de présenter à Sa Grandeur leurs vives félicitations, leurs hommages respectueux, l'assurance de leur dévouement, comme de leur piété filiale. C'est ce que, après la messe, fit, au nom de tous, M. Charles Bertrand dans une magnifique adresse, que nous espérons pouvoir publier en entier dans notre prochain numéro.

Monseigneur a vivement félicité les paroissiens de l'Isle-Verte de leur belle démonstration ; il les a remerciés de leur empressement et de leur générosité à célébrer dignement les noces d'argent de leur éminent curé, qu'il est fier d'avoir attaché à l'administration de son diocèse. Il trouve que c'est un sublime spectacle de voir tous les habitants d'une paroisse, réunis dans un même sentiment de respect et d'amour, acclamer d'un même élan leur digne pasteur et lui donner des marques de la plus grande vénération et de la plus vive reconnaissance. Il s'en réjouit parce que c'est le signe qu'il y a beaucoup de foi chez son peuple et un grand respect pour la religion et ses ministres. On comprend que le prêtre est l'ami du peuple, son

défenseur, son consolateur, l'ami des âmes, que le prêtre est prêtre pour le salut de ses semblables, que partout et aussi longtemps qu'il y aura une âme dans le monde, il y aura un prêtre pour travailler à son salut. Pour ce qui le regarde dans ces démonstrations, il en rapporte à Dieu tout l'honneur et le mérite. *Non nobis Domine, sed nomini tuo da gloriam.* Il termine en appelant les bénédictions du Ciel sur le dévoué pasteur de l'Isle-Verte et ses paroissiens.

La salle où se prit le diner donné au clergé par Monsieur le Grand-Vicaire, avait été splendidement décorée ; draperies, festons, inscriptions de circonstance, tout avait été disposé avec un goût parfait. Après le repas M. le Grand-Vicaire témoigne sa vive reconnaissance à Sa Grandeur Monseigneur d'avoir bien voulu donner par sa présence un vif éclat à cette fête qui ne devait être qu'une fête de famille. Il le remercie des paroles élogieuses qu'il a prononcées à son adresse, et qui le jettent dans la confusion. Il lui dit la vénération profonde qu'il porte à son auguste personne et l'assure de son entier dévouement. Il le félicite du joyeux anniversaire qu'il célèbre ensemble avec ses autres confrères d'ordination, et lui souhaite de voir ses noces d'or et même de diamant. Il remercie aussi ses confrères d'ordination ; cette réunion évoque bien des souvenirs ; sur dix, six sont présents ; un d'eux est évêque, c'est un grand honneur ! Il en bénit Dieu, et exprime l'espoir de se rencontrer encore à une autre table, celle-là bien meilleure. Il remercie aussi les autres membres du clergé d'être venus en si grand nombre prendre part à ces fêtes. — Monseigneur a félicité M. le Grand-Vicaire du succès de sa fête, lui dit le bonheur

pour lui d'en être le témoin. Il souhaite la bienvenue à ses confrères d'ordination. Il leur dit qu'en tout temps sous notre ciel, ils sont chez eux. Il souhaite à tous de longues et heureuses années au service du Seigneur et de la Sainte Eglise.

Dans la soirée, il y a eu séance dramatique et musicale, sous la direction de M. l'abbé Frève, qui a été l'âme de toute cette fête. Ici encore tout a très bien réussi. Les acteurs des principaux rôles surtout ont joué d'une manière admirable.

Voici la liste des membres du clergé présents à cette fête :

Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, Evêque de Rimouski.

Rév. M. Ad. Godbout, chapelain des Sœurs de la Charité à Québec ; Rév. C. Baillargeon, curé à Saint-Paschal, Rév. J.-A. Rainville, curé à Saint-Valier ; Rév. M. A. Bergeron, curé de Saint-Raymond : tous confrères d'ordination de M. le Grand-Vicaire Langis ; MM. les chanoines D. Vézina, curé aux Trois-Pistoles ; F.-M. Fournier, curé à Saint-Arsène ; Luc Rouleau, curé à Rimouski ; L.-N. Bernier, curé à Saint-Epiphanie ; R.-Ph. Sylvain, supérieur du séminaire de Rimouski ; M. Bolduc, curé à Cacouna ; RR. MM. Trépanier, chapelain de l'asile des sourds-muets, Montréal ; J.-O. Normandin, directeur du Grand-Séminaire ; A. Audet, curé au Sacré-Cœur ; Théodule Smith, curé à Ristigouche ; Th. Gravel, curé à Saint-Eloi ; A.-D. Jobin, curé à Saint-Jean de Dien ; Z. Jean, curé à Ste-Françoise ; H. Trémbly, curé à Saint-Mathieu, Ludg. Rioux, curé à Saint-Simon ; P. Brillant, curé à Cedar-Hall ; L.-C. Lavoie, curé à Saint-Clément ; J.-B.-E. Pouliot, curé à Northen-Mills, Ver. ; A. P. Bérubé, curé

à St-Hubert ; C.-P. Côté, de l'évêché, J.-R. Roy, du Séminaire ; R. Cayouette, curé à St-Damase ; J.-E. Pelletier, curé à St-Alexis ; N. Canuel, vicaire à Carleton ; Jos. Ouellet, curé à Saint-Paul de la Croix ; Eug. Pelletier, curé à N.-D. des Sept-Douleurs ; Pierre Chouinard, curé à Saint-Moïse ; G.-W. Frève, vicaire à l'Isle-Verte ; C. Saindon, du Séminaire, et MM. J.-A. Roy et Em. Martin, Eccl.

MORT DE MGR ANTOINE RACINE.

Le 17 juillet dernier, le clergé et les fidèles du diocèse de Sherbrooke avaient la douleur de perdre leur évêque bien aimé Mgr Ant. Racine, qui rendait sa belle âme à Dieu, après une maladie de deux jours seulement.

Mgr Racine était né à St-Ambroise de la Jeune Lorette, près Québec, le 26 janvier 1822. Il avait été ordonné prêtre à Québec, le 12 septembre 1844, à côté de feu Mgr Langevin, 1er évêque de Rimouski, et nommé vicaire de la Malbaie. En 1849, il était missionnaire dans les Cantons de Blandford, de Bulstrode et de Stanfold, dans ce temps appelés les *Bois-francs*, en 1851, curé de St-Joseph de la Beauce, puis, en 1853, desservant de l'église de St-Jean-Baptiste de Québec. Il fut préconisé évêque de Sherbrooke le 1er septembre 1874 et sacré dans l'église St-Jean-Baptiste de Québec, le 18 octobre de la même année.

Mgr Racine comptait donc près de cinquante années de prêtrise et vingt d'épiscopat. Cette longue carrière a été bien remplie. Les œuvres apostoliques de ce serviteur de Dieu perpétueront sa mémoire à l'égal des plus illustres chefs de l'Eglise du Canada.

Les obsèques de Monseigneur Racine eurent lieu le 25 juillet. Le concours immense et la solennité déployée à cette occasion témoignent la haute estime, la vénération profonde dont jouissait l'illustre Pontife auprès des fidèles comme auprès du clergé. Onze évêques, trois prélats, plus de 250 prêtres étaient présents. La cathédrale était encombrée de fidèles.

M. l'abbé J.-B. Proulx, Vice-Recteur de l'Université-Laval, à Montréal, fit, dans une belle élocution, l'éloge funèbre du regretté défunt.

Mgr Antoine Racine était frère de feu Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi.

BULLETIN.

Sa Grandeur Mgr de Rimouski, dans sa dernière visite pastorale, a donné le sacrement de confirmation à 2044 personnes.

Les RR. PP. Pichon et Proulx, S. J., du 2 au 9 juillet, ont prêché une retraite à Ste-Flavie. La Ligue du Sacré-Cœur de Jésus y a été établie. Une des plus imposantes cérémonies de cette retraite, a été celle du vendredi : vers 9 heures du soir, on se rendit en procession au cimetière ; 400 à 500 personnes portaient des cierges allumés : il faisait très calme ; tous disposés en rang et tournés vers la croix, le clergé au centre, chantèrent en chœur le *De profundis* et autres motets pour les défunts. Oh ! dans cette scène émouvante, bien des cœurs ont été émus, bien des larmes ont coulé et, nous en sommes sûrs, des prières exaucées, des âmes soulagées !

Le 9 juillet, le R. P. Royer, O. M. I., a aussi prêché une retraite à St-Valérien.

Le 10 juillet, les Sœurs Auxiliaires de la Charité ; le 20, les Sœurs du Saint-Rosaire, à Rimouski, ont eu leur retraite annuelle. Le R. P. Pichon, S. J., en fut le directeur. Les RR. PP. Barolet et Lamontagne, C. SS. R. ont donné le 15 juillet et les jours suivants, les exercices d'une mission aux fidèles de Ste-Angèle, et quatre jours de renouvellement, commençant le 25, dans la paroisse de St-Donat. Dieu a béni les travaux de ses ministres.

La retraite annuelle du clergé de Rimouski, commencée le 15 août, a été prêchée par le R. P. André-Marie, de l'ordre de Saint-François, résidant à Montréal. Les instructions données par ce saint et savant religieux ont été bien aimées et bien goûtées. Le même Père a dirigé la retraite des ecclésiastiques qui suivit celle du clergé.

Le 23 juillet, à la chapelle des Sœurs du Saint-Rosaire, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, a reçu les vœux de religion des Sœurs Marie de l'Enfant-Jésus, Marie de Saint-Achille, Marie-Louise de Jésus, Marie de Saint-Adolphe, Marie du Carmel, Marie du Cœur de Jésus, Marie de l'Ange-Gardien et Marie de Sainte-Joséphine,

Le 12 août, Sa Grandeur Monseigneur a consacré dans la cathédrale un grand nombre de pierres d'autel destinées à différentes paroisses et missions du diocèse.

Le 10 septembre, Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais se rendra dans la paroisse de Sainte-Anne des Monts pour conférer l'ordre de la prêtrise à deux enfants de cette paroisse, MM. Arthur Lamontagne et Robert Sasseville.

Le Rév. M. J.-B.-A. Bélange, curé de cette paroisse, quitte sa cure pour se livrer à l'enseignement et à la formation de la jeunesse dans le séminaire diocésain.

ACTIONS DE GRACES

ST-ULRIC : Mal de gorge guéri par l'intercession de sainte Anne. Reconnaissance. *M. E. T.*—Grandement soulagée d'un gros rhume et d'un violent mal de côté, j'en témoigne ma reconnaissance à ma protectrice. *Une abonée.*—MARIAPOLIS : Merci mille fois, ô bonne sainte Anne, de votre grande bonté pour moi : je vous dois ma guérison. *Dame L. J.*—MATANE : Je dois à la bonne sainte Anne mille remerciements pour faveurs obtenues après une neuvaine faite en son honneur, et promesse de faire publier dans le *Messenger*. Soyez bénie, ô bonne mère. *L. D.*—ST-GEORGES DE MALBAIE : L'année dernière je souffrais d'une maladie grave ; j'employai le secours de deux médecins presque sans succès ; je m'adressai alors à la bonne sainte Anne. Aujourd'hui j'attribue à sa protection de pouvoir vaquer à mes occupations. Que cette bonne mère daigne encore avoir pitié de moi et me guérir complètement. Ma reconnaissance sera éternelle. *Israël Cassivi.*—MATANE : Gloire et reconnaissance à sainte Anne, qui m'a grandement soulagée. *O. D.*

TAUNTON, MASS. : Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs que j'attribue à sa bonté. *Une mère de famille.*—ST-DONAT : J'avais une tumeur constatée par le médecin. Je fis une neuvaine à sainte Anne et promis de publier ma guérison, si je l'obtenais. Ma neuvaine faite, je vis disparaître de jour en jour ce ma dont je souffrais. J'en remercie ma bonne Mère. *Jos, Hudon.*—MAGPIE : Guéri l'hiver dernier d'un violent mal de gorge, après promesse de publier, je me recommande de nouveau avec confiance à ma bonne Mère. *Charles Girard.*—DAYTON, MINN. — Faveurs obtenues,

A. Lévesque.—J'ai été grandement soulagée dans une maladie dont je souffre depuis plus de 5 ans. J'attribue cette faveur et plusieurs autres à sainte Anne et je l'en remercie de tout cœur. *Dme J. Coran.* — **POINTE-CARIEUX, CÔTE NORD** : Trois membres de ma famille étaient malades ; les remèdes semblaient impuissants. Je me recommandai à sainte Anne et promis de publier leur guérison. Gloire et reconnaissance à cette bonne Mère ! mes malades jouissent aujourd'hui d'une parfaite santé. J'attribue aussi à sainte Anne le peu de santé dont je jouis moi-même. *Une abonnée.*

CASCAPÉDIAC : J'ai obtenu de la Ste-Vierge et de sainte Anne plusieurs faveurs, je veux leur en témoigner ma vive reconnaissance. *E. H. Q.*—**FALL-RIVER** : J'attribue à la protection de sainte Anne la guérison d'une pleurésie et plusieurs autres grâces qui m'ont été accordées. *Une abonnée.* — **ST-ANACLET** : Faveur obtenue. *E. R.*—**ISLE-VERTE** : J'attribue à sainte Anne plusieurs faveurs entr'autres la grâce que mon enfant ait pu recevoir le saint baptême. *Mme Aug. Michaud.* — **AMQUI** : Je veux exprimer ma reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir accordé la guérison de mon enfant qui souffrait depuis 5 mois d'un mal d'yeux. *Dme Moïse St. Amand.*

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et les œuvres diocésaines ; les retraites des élèves au Séminaire et dans les convents ; 39 familles pour grâces particulières ; 20 mères de famille malades ; 10 pères de famille adonnés à la boisson ; 25 personnes pour grâces particulières ; 8 jeunes personnes pour leurs vocations ; 2 femmes troublées ; 16 grâces de

bonne mort ; 12 défunts ; 32 familles aux Etats-Unis ; plusieurs mères de famille pour leur santé, plusieurs jeunes gens aux Etats-Unis ; 4 jeunes gens aux Etats qui ne donnaient pas de nouvelles ; plusieurs personnes pour grâces d'une bonne mort ; 20 vocations ; 1 père malade depuis 7 mois ; 2 personnes âgées pour grâces particulières ; plusieurs orphelins aux Etats ; plusieurs enfants malades, plusieurs personnes pour grâces de persévérance ; plusieurs personnes pour succès dans leurs entreprises ; 4 personnes bien affligées ; 1 personne malade depuis trois ans ; 4 pères de famille en voyage ; 30 personnes pour la persévérance ; l'union dans 4 familles ; conversion de 10 pécheurs ; 21 défunts ; 5 zélatrices et leurs abonnés ; 5 institutrices et leurs élèves ; 4 prêtres malades ; 10 intentions particulières ; 6 grâces spirituelles bien désirées ; 6 personnes en danger de perdre la foi ; 3 jeunes ménages pour obtenir l'union ; plusieurs gens adonnés à la boisson.

Abonnés défunts — Jules Rioux, époux de Hermine Dumont, décédé à St. Jean de Dieu dans le mois de juillet dernier, et Danié Félix Porlier, décédée à Moisie.

DONS A STE ANNE.

Dme Vve Bélanger, St-Octave, 57 cts ; Une abonnée Ste-Luce, 15 cts ; Anonyme (pour la fontaine) \$1 ; Jos. Perron, Warevillage, \$1 ; A. H. Blondo, Dayton, 70 cts ; Edouard Blais, Dayton, \$1 ; Michel Soucy, 30 cts ; Fortunat Godreau, Montréal, \$1 ; Dme Célestin Guimont, Dayton, 25 cts ; Dme Marie Lacroix, Dayton, \$1 ; Dme David Charbonneau, Dayton, \$1 ; Rvd A. Thibaut, Ste-Rose, 25 cts ; François Morin, Taunton, Mass., \$1 ; Na-

poléon Rocheleau, Tounton, 15 cts ; Dena Pelerin, Métis, 50 cts ; Dme G'néreux Côté, Fall River, 10 cts ; Ambroise Bilodeau, Trinité Bay, 25 cts ; Dme J. B. Saucier, Matane, 30 cts ; Une anonyme, Matane, 10 cts ; Charles Charland, 15 cts ; Dme Ephrem Morin, 15 cts ; Anonyme, 50 cts ; Dme Paul Parent, St-Mathieu, \$4 ; Alphonse Terriault, Isle-Verte, \$1 ; Dme L. R. Desrosiers, St-Antonin, \$1 ; Anonyme, 50 cts ; E. F. \$1 ; Anonyme, 25 cts ; Anonyme, 30 cts ; Dme Frédéric Boucher, Ste-Luce, \$1 ; J.-Bte Desrosiers, Ste-Luce, 25 cts ; Fortunat Guérard, 10 cts ; Anonyme, Cedar-Hall, 25 cts ; Octave Thibaut, Sanday-Bay, 25 cts ; Anonyme, Sandy-Bay, 50 cts ; Dmes Thibaut, 25 cts ; Anonyme, 50 cts ; Jos. St-Laurent, Cedar-Hall, \$1 ; Bruno Rioux, Rivière-Blanche, \$1 ; Frs Lamarre, Rivière Blanche, 30 cts ; Aug. Lamarre, Fall-River, \$1 ; Sylvain Fournier, Dayton, 15 cts ; Anonyme, E. U., \$3 ; Anonyme, Williamstown, \$1 ; Anonyme, 7 cts ; Dme Elz. Côté, Ste-Luce, \$1 ; Dme Abraham Boulé, Lewiston, \$1 ; Dme Séverin Thibault, Bic, 25 cts ; Hermine Beaulieu, Rivière Blanche, \$1 ; Dme McKenna, Matane, 50 cts ; Dme Tremblay, Ste-Luce, 25 cts ; Dme Jos. Paradis, Bic, 25 cts ; Jos. St-Laurent, Ste-Luce, \$1 ; Joseph Bérubé, Bic, 50 cts ; Dme Mag. Gagné, St-Fabien, \$1.25 ; Jos. Paradis, Bic, \$3 ; Dme Célestin Ouellet, Ste-Luce, \$1 ; Dme Isaïe Talbot, Bic, 25 cts.

Sa Grandeur Mgr A. Racine et le R. Ls. Adolphe Dupuis, curé de St-Stanislos, diocèse de Trois-Rivières, décédé le 4 juillet dernier, étaient membres de la Société d'une messe, section provinciale.

C. P. COTÉ, Ptre.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à 11 heures. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les abonnés ont l'intention de recommander. Pour ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe
hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été
8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandation, chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours de grâces).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampes allumées devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses, 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété sui-

1° en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou 1.00 la doz.

2° en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou 1.00 la doz, et \$5.00 la doz.

3° en or de 7 espèces, prix de 5 à 50 cts. pièce ou de 50 cts. la doz.

4° en vermeil de 4 grandeurs, prix 75 cts., 1.00 et \$1.00 la doz.

5° en argent de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou 1.20 et 1.50 la doz.

6° en bois de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. la doz.

7° Statuaire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11° Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligé du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

JUIL. 1975

BANQUE NATIONALE
QUÉBEC